reçoit d'un côté la chaîne qui unit l'arrière à l'avant-train, et sert antérieurement d'intermédiaire entre la charrue et le point d'attache des animaux de trait. Mais la plupart de ces parties varient tellement de forme et de nom, que nous nous réservons de parler de leurs principales modifications en traitant de chacune des meilleures charrues à avant-train en particulier.

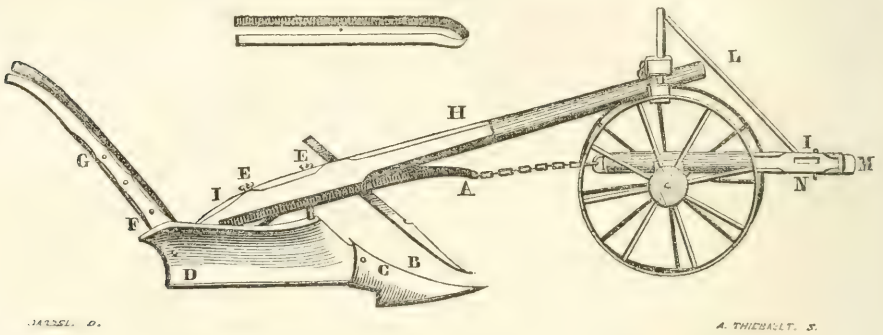
Donner une *description de toutes les charrues* des divers départemens de la France; — de celles seulement que nous avons été à même d'apprécier dans la pratique de différentes localités, ou dont nous avons distingué les modèles dans nos collections, ce serait entreprendre un travail plus curieux qu'utile, et beaucoup trop vaste pour un ouvrage de la nature de celui-ci. Ce n'est pas que, chemin faisant, nous ne dussions trouver çà et là de bonnes choses; mais, dans l'impossibilité de dire tout ce qui est bien, nous chercherons à résumer ce que nous regardons comme le mieux.

C'est ainsi que, remontant d'abord aux charrues déjà anciennes qui ont à juste titre conservé leur réputation au milieu d'innovations récentes, nous citerons la charrue Guillaume, celle de Brie perfectionnée, la charrue champenoise, etc.; que, passant ensuite aux charrues plus modernes, nous ferons connaître celles de MM. Mathieu de Dombasle, Pluchet, Grangé, etc., réservant pour la fin de ce paragraphe les charrues à deux versoirs, les charrues tourne-oreilles, et les charrues, trop peu répandues peut-être, à plusieurs socs.

§ Ier.—Des charrues à avant-train à versoir fixe.

*La charrue* GUILLAUME, représentée ci-dessous (*fig.* 242), se fait distinguer des anciennes charrues à avant-train, principalement par la

Fig. 242.




direction donnée à la ligne de tirage. Elle a obtenu, en 1807, de la Société centrale de Paris, un prix de 3,000 fr., comme la plus parfaite qui existât alors en France; car, disaient les commissaires, ce qui constitue une excellente charrue, c'est que sa construction soit simple, solide; qu'elle soit facile à mener; qu'elle tienne bien dans le sol; que le soc coupe toute la terre retournée par le versoir; qu'on puisse labourer à volonté à grosses ou à petites raies, profondément ou légèrement, et qu'elle exige le moins de force possible pour la tirer. Or, la charrue Guillaume a paru remplir toutes ces conditions.

A (*fig.* 242), chignon de fer d'une forme convenable pour être fixé le plus près possible du point de résistance, et à l'extrémité antérieure duquel est attachée la chaîne de tirage. Il est maintenu sur l'age, à sa partie postérieure, par un boulon à écrous; — B, soc emboîtant le sep et la gorge sur laquelle il est boulonné; — C, versoir tenu à écartement fixe par une traverse indiquée en D; — EEE, origine des étançons et de la barre qui joignent le sep à la haye; celui de derrière reçoit et consolide les manches à l'aide du boulon à écrou F, et de 2 chevilles GG; — H, age ou haye; — I, timon sur lequel on peut disposer l'attelage des animaux à volonté; — J, corps d'essieu au-dessous duquel est fixé un essieu en fer, dont le bout, qui se trouve du côté de la terre non labourée, a 6 po. (0m162) de plus que l'autre, pour que les mouvemens de la pointe du soc soient moins sensibles et le train moins versant (*voy.* pour les détails, *p.* 175, *fig.* 214);—K, sellettedestinée à supporter le bout de la haye, et dans laquelle on a pratiqué 2 mortaises pour y passer les 2 régulateurs sur lesquels des trous sont disposés de manière qu'on puisse modifier à volonté l'entrure du soc (*voy.* de nouveau la *fig.* précitée, *p.* 175); — L, arc-boutant; — M, point d'attache des traits; — N, emplacement d'un palonnier.

*La charrue de Brie perfectionnée* différerait fort peu de celle de Small si on ne lui avait donné un avant-train, et si on n'avait cherché à la rendre plus légère en simplifiant sa construction.— Elle convient particulièrement au labour des terres fortes.

Le corps de la charrue A (*fig.* 243) est prolongé en col de cygne de manière à recevoir un coutre en fer F, forgé et aciéré, fixé par une vis de pression dans une coutelière en fer. — Le soc G, en fer forgé, est adapté, au moyen d'un boulon, sur le prolongement de la semelle et du sep; une cavité H (*voy.* le détail) sert à recevoir l'écrou dudit boulon; — le versoir, de la forme de celui de Small, dont on ne voit en I que l'extrémité postérieure, est fixé sur le corps de la charrue par deux boulons à écrou j j et maintenu dans son écartement par un boulon en fer, rivé sur le versoir, d'une part, et boulonné en K; — l'age ou la flèche L est réunie au